

# LE VUARGNÉRAN



JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNE D'YVOIRE  
N° 25

Décembre 2017

## Le billet du Syndic

### LOUÉ SOIT CET APPARTEMENT...

Il y a quelques semaines, un article de presse évoquait la situation immobilière de notre commune en termes assez préoccupants. Ainsi, selon les spécialistes immobiliers d'un important établissement bancaire suisse, le taux de vacance des appartements locatifs serait de 9,25% à Yvoire, alors qu'il était inférieur à 1% dans le canton de Vaud en juin 2016 et que le taux de logements vacants n'est que de 2% en moyenne nationale. De fait, les panneaux «à louer» ne sont pas rares au village. Les causes de cette situation sont probablement multiples: la relative abondance de l'offre, une fixation des prix parfois trop enthousiaste, l'âge ou le degré d'entretien de certains objets, l'accessibilité moyenne en transports publics sont sans doute quelques-uns des facteurs explicatifs. Aussi merveilleux soit-il, le paysage viticole ne fait hélas pas tout...

Nous voulons cependant considérer ce phénomène comme passager. En tous les cas, il est loin de conduire l'autorité municipale à envisager les mêmes incitations financières au repeuplement qu'une certaine commune du Haut-Valais. Blague dans le coin, nous devons garder un œil attentif sur ce point et œuvrer ensemble, au-delà des mesures individuelles, à ce que notre commune conserve intact son pouvoir de séduction. C'est ainsi que la Municipalité a récemment obtenu que notre commune puisse rejoindre l'association «Les plus beaux Villages de Suisse» ([www.beauxvillages.ch](http://www.beauxvillages.ch)), un groupement où les places sont fort recherchées. Pour le reste, nos marchés du terroir ont très bien démarré, nos sociétés locales sont plus dynamiques que jamais et la cote de nos vins ne se dément pas: c'est dire que la désertification de notre commune n'est pas pour demain. Sur ce message d'optimisme, la Municipalité vous souhaite à toutes et à tous d'excellentes fêtes de fin d'année et une fastueuse année 2018.

*Edouard Chollet, syndic*



*Joyeux Noël et Bonne Année 2018*



Photo: Aziz Boussaleem

## SOMMAIRE

Billet du Syndic	1
Infos du Conseil communal	2
Infos communales et de la Municipalité	3-4
Le Ressat d'Yvoire	5
Départ de Christian Richard	6
La Chanson des Resses	7
Agenda - Infos du Cartel	8

## IMPRESSUM

### Rédacteur responsable:

Gary Perret, 079 339 90 93

### Impression:

Imprimerie Bach Yvoire, 024 463 21 83

### Commune d'Yvoire:

tél. 024 466 25 22, fax 024 466 60 61

site: [www.yvoire.ch](http://www.yvoire.ch)

e-mail: [commune@yvoire.ch](mailto:commune@yvoire.ch)

## SÉANCE DU 26 OCTOBRE

En ouverture de cette huitième séance de l'année, les conseillers ont eu droit à une présentation du bureau d'ingénieur Sollertia concernant l'état des lieux du stationnement dans la commune et les perspectives municipales.

Nous reviendrons plus en détails sur ce point dans la prochaine édition du *Vuargnéran*, la séance du conseil agendée au 14 décembre étant décisive pour la suite du processus.

Egalement à l'ordre du jour du 26 octobre :

- Présentation du préavis municipal N° 5/2017 concernant la construction d'un parking communal de 14 places à Vers-la-Cour pour une somme de Fr. 333'870.-.

Tous les voyants sont dorénavant au vert pour la réalisation de ce micro-parking qui répond pleinement aux demandes maintes fois réitérées par le législatif et la population.

Plusieurs habitants de ce quartier ont déjà manifesté leur intérêt à louer une place de parc ; il n'y a donc aucune inquiétude à avoir quant à leur location.

- Présentation du préavis municipal N° 3/2017 relatif au règlement communal de police.

Ce nouveau règlement est nettement plus épais que le précédent. Il est le reflet d'une judiciarisation accrue de la société. Cette version, basée sur le règlement-type élaboré par le Service cantonal des communes et du logement, plus détaillée et exhaustive, est le modèle le mieux adapté aux situations qui touchent ou pourraient toucher l'ensemble des communes du canton.

Certains articles sont probablement superflus mais le fait est qu'ils se retrouvent dorénavant dans tous les règlements de police. Face aux craintes soulevées par plusieurs conseillers sur le bienfondé de certains articles jugés trop contraignants voire liberticides, le syndic répond qu'il sera fait une application aussi raisonnée que raisonnable de ce règlement. L'objectif est bien de disposer d'un cadre réglementaire conforme vis-à-vis du canton, laissant à la Municipalité suffisamment de latitude pour statuer, avec la flexibilité et le bon sens qui peuvent s'imposer dans notre commune.

Une commission technique rapportera lors de la prochaine séance.

- Rapport sur le préavis municipal N° 4/2017 ainsi que son rapport concernant la modification du règlement de l'entente intercommunale du SDIS Chablais.

Les conclusions de ce préavis sont adoptées à l'unanimité.

- Rapport sur le préavis municipal N° 2/2017 concernant l'Arrêté d'imposition pour l'année 2018.

Après lecture du rapport de la commission des finances, les conclusions du préavis sont adoptées à l'unanimité des conseillers présents qui décident d'accepter le maintien du taux d'imposition à 71.5% et, pour le reste, de reconduire les éléments de l'arrêté d'imposition 2017.

- Présentation du préavis municipal N° 6/2017 concernant le budget 2018.

M. Edouard Chollet relève que la Municipalité est satisfaite de présenter, pour 2018, un budget équilibré. Les chiffres prévisionnels n'ont rien de disproportionné; cependant, il ne faut tirer aucune conclusion sur le bilan de la santé financière de la commune. Il rappelle que les mesures de corrections envisagées par la Municipalité vont déployer leurs effets sur l'entier de la législature. Ce n'est ni préoccupant ni rassurant, mais ce résultat équilibré permet de continuer à maintenir le cap, à freiner les dépenses et d'utiliser à bon escient les deniers publics, d'autant plus que des investissements pointent à l'horizon.

Les charges se montent à 5,5 millions alors qu'elles étaient de 6,3 millions en 2016.

Ce total est basé sur les chiffres cantonaux qui ont été scrupuleusement examinés et reportés avec l'aval formel du spécialiste des finances M. Busset. Sur les conseils de ce dernier, la Municipalité a également revu ses attentes à la baisse afin de ne pas avoir les yeux plus gros que le ventre. Les rentrées financières et les dépenses aléatoires ont été bien planifiées, mais la prudence reste de mise.

### Communications de la Municipalité

#### **Bâtiments, sécurité publique et énergie (Michel Weibel)**

- Le marquage au sol de la rue des Rennauds est fait. Des aménagements de sécurité pour les enfants ont été effectués et seront aussi reconduits dans le reste du village.
- Durant les vacances d'automne, la peinture de la salle de gym a été refaite.

#### **Eaux, épuration et protection de la population (Eric Minod)**

- Le SDIS recrute des pompiers; il est en manque d'affectif, surtout la journée. Le recrutement se fera à la caserne le 2 novembre prochain de 17 h à 21 h.

#### **Patrimoine vert et tourisme (Alain Bassang)**

- La commune a demandé son adhésion à l'association «Les plus beaux villages de Suisse» qui n'a rien avoir avec le concours de *L'illustré*. Cette association est née en 2015; son but est de protéger, valoriser et promouvoir les plus beaux villages de Suisse. A l'instar de ce qui se fait dans les pays environnants. Yvorne a été acceptée et va rejoindre les 27 communes déjà membres de cette association (voir en page 8 de cette édition).

#### **Travaux publics et assainissement (Jacques-Henri Müller)**

- La commune va procéder très prochainement à la restauration de la route qui accède à la voirie. Des barrières seront mises en place. L'accès au terrain de foot se fera par la plaine. Le bus des écoles sera aussi déplacé de son garage habituel.

#### **Administration générale, finances et mobilité (Edouard Chollet)**

- Le syndic annonce officiellement le successeur de M. Christian Richard en la personne de M. Fabien Cathéaz en tant que futur secrétaire municipal (voir à ce sujet la présentation de M. Cathéaz en page 4 et l'hommage à M. Richard en page 6).

#### **Prochaines séances**

15 février 2018

17 mai 2018

28 juin 2018

#### SACRÉE TUILE POUR LE TOIT DU COLLÈGE DE VERSVEY

Pendant la tempête du mois de septembre, des tuiles se sont détachées du toit du collège de Versvey. En remplaçant les tuiles tombées, le couvreur a remarqué que le ciment des tuiles faîtières était par endroit fendu. Vu la forte pente de la toiture, le risque de voir d'autres tuiles glisser s'en trouvait amplifié.

Soucieuse de la sécurité des usagers et surtout de celle des enfants qui viennent jouer à la place de jeux qui se trouve à proximité et qui évoluent autour de ce bâtiment, la Municipalité a pris la décision de faire contrôler le toit et de remplacer toutes les tuiles faîtières. Pour maximiser la sécurité de l'ouvrage et des alentours, des échafaudages ont été montés

Pendant ces travaux, 180 tuiles faîtières ont été remplacées, de même que 580 autres tuiles. Le coût de ce chantier devrait entrer dans les compétences municipales.



C'est une entreprise locale, Fabrice Cornu ferblanterie-couverture à Versvey, qui s'est chargée des travaux

#### VENDANGES 2017

La récolte 2017 restera comme de toutes belles vendanges. A la vigne, le temps a été superbe, nous gratifiant d'une chaleureuse ambiance et de lumières fantastiques sur des panoramas à couper le souffle. Malgré un printemps bien frais, où le gel a même causé des dégâts subséquents, l'été plutôt chaud et sec a permis une excellente maturité de tous les cépages. Au final, si la récolte a été généralement inférieure aux estimations, la qualité s'en trouve à l'inverse supérieure, plaçant ce millésime parmi les plus grands.

Sur le Domaine de la Commune, les vendanges ont débuté le 22 septembre avec le Pinot Noir et se sont conclues le 17 novembre par la Mondeuse, cueillie à 103° Oechsle.

Frédéric Blanc

Œnologue du Domaine de la Commune d'Yvorne



#### POLICE - POPULATION INFOS-DÉLITS

Aperçu des délits commis sur le territoire communal ces derniers mois:

##### SEPTEMBRE 2017

06.09 Cambriolage dans un appartement à Vers-Furet. Porte forcée.

Pour la même période, un cas de dommages à la propriété a été signalé aux services de police.

##### OCTOBRE 2017

05.10 Cambriolage dans une station-service à la route de Lausanne. Forcé porte coulissante.

Pour la même période, un vol simple et un cas de dommages à la propriété ont été signalés aux services de police.

#### Attention : nouvelle vague de tentatives d'escroquerie

La Police cantonale enregistre une hausse des signalements concernant des courriers postaux provenant de prétendus avocats en Espagne, au Portugal ou en Angleterre. Ils incitent le destinataire à prendre contact via une adresse mail pour débloquent un gros héritage.

Si les cabinets d'avocats en question existent bien, le courrier est un faux et les escrocs vont tenter, après contact, d'obtenir de l'argent sous différents prétextes (frais d'avocat, avance pour débloquent les fonds, etc).

#### Gardez les bons réflexes!

- Que ce soit des courriers postaux ou électroniques, ne tombez pas dans le piège; restez méfiants.
- Si vous avez déjà payé et vous rendez compte qu'il s'agit d'une escroquerie, rendez-vous à un poste de police pour déposer plainte.



#### Exemple :



- Si vous constatez une tentative d'escroquerie via Internet, faites bloquer l'adresse mail de l'expéditeur en écrivant un mail au fournisseur de service concerné (dans le cas ci-contre, écrire à [abuse@gmail.com](mailto:abuse@gmail.com)). Signalez le cas à la Police fédérale: [www.cybercrime.ch](http://www.cybercrime.ch).
- Transmettez les courriers postaux fallacieux à la police pour information.

Pour tout renseignement :

Centre de gendarmerie mobile, Rennaz: tél. 021 557 88 05

Poste de gendarmerie, Rennaz: tél. 021 557 88 21

Poste de gendarmerie, Aigle: tél. 021 557 78 21

Pour recevoir les «info-délits» par courriel: envoyer votre demande avec votre adresse électronique à l'Adj. Christian Borloz, gérant de sécurité : [christian.borloz@vd.ch](mailto:christian.borloz@vd.ch)

## NOUVEAU SECRÉTAIRE MUNICIPAL

A l'annonce de la démission du secrétaire municipal Christian Richard, une procédure de mise au concours a été lancée pour pallier ce départ et 27 candidatures sont parvenues à la Municipalité.

Cette dernière, après une sélection rigoureuse et les entretiens d'usage, a finalement porté son choix sur Fabien Cathélaz. Secrétaire municipal de Corseaux depuis 2004, cet Aiglon de 44 ans bénéficie d'une vaste expérience de la fonction puisqu'il a également fait ses armes au sein des administrations de Vevey et de St-Légier-La Chiésaz. La Municipalité a été particulièrement sensible à ses connaissances techniques du métier et à son professionnalisme. Il connaît les tâches du greffe sur le bout des doigts, en particulier l'organisation des scrutins électoraux et la gestion du personnel.

Cet employé de commerce fait montre d'une créativité et d'un esprit d'initiative qui ont notamment favorisé l'organisation des la mise en place de solutions modernes pour permettre aux administrations d'évoluer avec efficacité dans un environnement changeant: entre la nécessité de se mettre au diapason d'une digitalisation incontournable et l'inflation des contraintes administratives, M. Cathélaz a développé des compétences, notamment en informatique, qui seront

profitables au développement de notre commune et à l'ensemble de sa population.

Il reconnaît volontiers que depuis ses premiers pas dans une administration communale, en 1995, la profession a subi une emprise grandissante du juridique sur le bon sens, avec pour conséquence de péjorer l'aspect relationnel et social de son activité. Sur ce point, M. Cathélaz tient à saluer les personnes qui prennent encore du temps et de l'énergie pour s'engager en faveur d'une collectivité. Il relève également la qualité de la vie vuarnérane, dynamisée par un foisonnement de sociétés locales et une offre aussi bien culturelle que sportive suffisamment éclectique pour que chacun puisse y trouver de l'intérêt.

Le nouveau secrétaire municipal entrera en fonction le 1<sup>er</sup> février 2018 à temps partiel puis à plein temps à partir du 1<sup>er</sup> mars.



## VENTE DE BOIS DE FEU

Depuis le 1<sup>er</sup> août 2016, la commercialisation du bois de feu s'effectue désormais par le biais du Groupement forestier des Agittes et non plus par la commune. Prix hors taxes:

Mélange feuillu vert long: 3 à 6 m	50.- / m <sup>3</sup>
(hêtre, frêne, érable, chêne)	
Livraison du bois de feu long	Selon distance et volume
Mélange feuillu vert: 1 m	90.- / stère
(hêtre, frêne, érable, chêne)	
Séchage: bois entreposé 6 mois au minimum	+ 15.- / stère
Sciage: 1 taille, 50 cm	+ 25.- / stère
2 tailles, 33 cm	+ 30.- / stère
3 tailles, 25 cm	+ 35.- / stère
4 tailles, 20 cm	+ 40.- / stère
Livraison sans mise en place	+ 30.- / stère
(sur les communes du GFA)	
Mise en place, transport en cave, à l'étage, etc.	+ 60.- / heure

Pour tout contact: Groupement forestier des Agittes, rue des Salines 8, 1852 Roche / Tél. 021 960 44 87 / courriel: info@agittes.ch / www.agittes.ch



## Infos paroissiales

### BONNE FÊTE DE NOËL À TOUS!

Depuis septembre dernier, je suis le nouveau curé de la paroisse d'Aigle-Yvorne. Originaire de Bretagne, fils d'agriculteur, je suis rentré à 22 ans dans une communauté de « Chanoines Réguliers de saint Augustin », semblable à celles que vous connaissez, je veux parler du « Grand Saint Bernard » et de « l'Abbaye de Saint-Maurice ».

Prêtre depuis 30 ans, j'ai exercé mon ministère dans des secteurs variés comme la catéchèse dans les grands établissements scolaires de Laval, comme curé de paroisse ou encore comme responsable de ma communauté religieuse.

Je suis en Suisse depuis 10 ans. J'ai passé trois ans à la Faculté catholique de Fribourg où j'ai obtenu un Master en théologie (2012). A la demande de l'Abbé de St Maurice et avec l'accord de l'évêque de Laval, j'ai accepté de rendre service sur la paroisse de Salvan durant quatre ans et demi. C'est en septembre 2016 que je suis nommé par Mgr Jean-



Marie Lovey au service de l'Eglise catholique du Chablais vaudois.

Je vais apprendre progressivement à vous connaître. Je remercie M. le Syndic Edouard Chollet et les membres du conseil communal pour la qualité de leur accueil. Je découvre et j'apprécie aussi les belles rencontres vécues avec les autres responsables des Eglises présentes sur le secteur d'Aigle. J'ai participé récemment à Yvorne, avec le pasteur Didier Heller, aux Feux de l'Avent.

Après ces quelques mots de présentation, il me reste à vous souhaiter une très belle fête de Noël et tous mes meilleurs vœux pour la nouvelle année! Et au plaisir de vous rencontrer aux occasions qui se présenteront.



Yves Frémont, Curé

## L'EXCELLENCE AU RENDEZ-VOUS LE 22 OCTOBRE 2017

Haut de gamme! Excellence! Les superlatifs ne manquaient pas à écouter les participants au dernier Ressat ou Balade gourmande qui les menait du Caveau à la Couronne, Les Portes Rouges, puis à la Magnenne pour continuer dans les vignes à Vers-Morey et à la Maison Blanche, pour finir à la Grappe et au Torrent.

Des plats et des vins très bien harmonisés ont su charmer les quelque 180 pèlerins venus pour un jour à Yvorne malgré un temps un peu humide, mais normal pour la saison.

Il faut mentionner aussi la participation de membres de la Jeunesse d'Yvorne qui ont œuvré comme guides pour chacun des groupes de visiteurs.



*Caveau  
Frédéric Blanc  
Taillé aux  
greubons*



*Auberge de la Couronne, Eric Minod  
Macaron de saucisson et foie gras*

*Les Portes Rouges  
Artisans Vignerons d'Yvorne  
Marbré de foie gras aux figues  
en gelée de malvoisie  
de Pierrick Suter*



*Vers-Morey, Hammel, Pochouse d'omble aux petits  
légumes de Christophe Rod*



*La Magnenne  
Obrist  
Marie Robert  
Mousse de  
potimarrons au  
curry, chips de  
bacon et  
marrons  
caramélisés*



*La Grappe, Commune d'Yvorne, Fromages*

*Maison Blanche  
Badoux et Schenk  
David et Sylvie Berger  
Atriau de cerf sur son lit  
de choux frisés avec un  
jus à la raisinée*



*Le Torrent  
Claude Isoz  
Palette de desserts*

## DÉPART DU SECRÉTAIRE COMMUNAL CHRISTIAN RICHARD SE LANCE UN NOUVEAU DÉFI



Après 28 ans passés aux commandes du greffe municipal, Christian Richard a décidé de quitter « La Grappe » pour rejoindre les coteaux de Chardonne. Un poste de secrétaire municipal devenu vacant et le besoin de se donner de nouveaux challenges ont eu raison de l'attachement qu'il porte à Yvorne. Interview.

### Comment êtes-vous arrivé à Yvorne ?

J'ai d'abord été boursier communal et préposé au contrôle des habitants de Lavey pendant six ans. Mais l'envie de faire du greffe se faisait ressentir et une opportunité s'est présentée à Yvorne avec un poste à repourvoir.

Le syndic d'alors, Jacques Deladoey, venait de commander du matériel informatique pour l'administration communale. Une grande première à l'époque. Il s'est avéré que comme je gérais à Lavey le même système informatique que celui qui allait être mis en place à Yvorne, mes compétences en la matière ont clairement joué en ma faveur pour décrocher ce poste.

J'ai donc été engagé le 1<sup>er</sup> juillet 1989 comme secrétaire municipal, également en charge de la comptabilité.

### Vous avez travaillé avec plusieurs syndicats et municipaux, cela fait-il des différences dans la manière de mener son activité au quotidien ?

Dans notre métier, on doit s'adapter mais il faut aussi avoir la capacité de garder une ligne de conduite, en garantissant la probité requise par une telle fonction ; le secrétaire doit avant tout respecter ses devoirs et obligations, tels que fixés par le règlement communal.

Sur le plan des relations avec la Municipalité, il faut savoir être hiérarchique. Je suis à disposition du corps exécutif et collabore étroitement avec lui.

En cela, mon expérience militaire m'a appris à maximiser l'efficacité d'une structure hiérarchisée.

### Comment devient-on secrétaire municipal ?

C'est un métier évolutif qui s'apprend sur le tas. On a à la base des personnes qui viennent de tous les horizons. Selon la taille des communes, il est ensuite possible de se spécialiser. De nouvelles formations ont d'ailleurs vu le jour pour répondre aux exigences imposées à la profession. Dès 2006, j'ai contribué, en tant que président de l'Association vaudoise des secrétaires municipaux, à mettre sur pied une filière de formation continue permettant d'enrichir et de perfectionner les connaissances des métiers des cadres de l'administration communale. Des diplômes sont délivrés depuis 2010.

Etre secrétaire municipal, c'est principalement être à l'écoute des gens, avoir des connaissances approfondies des lois et de procédures, du bon sens et de la rigueur.

Il faut avoir les qualités et les compétences d'un responsable de PME. Sur le plan de la gestion, une commune s'apparente au fonctionnement d'une entreprise. Le secrétaire municipal joue véritablement un

rôle de manager pour que cette entité puisse remplir son rôle et atteindre ses objectifs.

### Avantages et inconvénients de travailler dans une petite commune

Le principal avantage est d'être un généraliste. Il faut avoir des connaissances élargies pour maîtriser, gérer toutes sortes de situations, connaître parfaitement chaque dicastère, etc. En partant dans une commune plus grande, soit en l'occurrence Chardonne et ses 3000 habitants pour ce qui me concerne, j'arrive forcément dans un environnement familial, avec le même langage et de nombreuses similitudes.



En 2012 avec le conseiller d'Etat Philippe Leuba

Indépendamment de la taille d'une collectivité, nous subissons une bureaucratisation effrénée de la profession. Tout devient procédurier. A l'excès même. Du coup, il est nécessaire de faire preuve de la plus grande prudence lors de prises de décision.

J'ai vécu le temps où l'on pouvait encore s'arranger avec une poignée de mains ou en donnant sa parole. Ces pratiques sont bel et bien révolues.

### On dit parfois du secrétaire qu'il est le 8<sup>ème</sup> municipal...

Mon rôle est surtout de donner toutes les informations utiles à la Municipalité, de la rendre attentive, pour que cette dernière puisse travailler et décider en toute connaissance de cause. Il se peut aussi que j'agisse comme un arbitre dans certaines situations délicates. Le secrétaire municipal a une voix consultative et non un droit de vote. Il est parfois regrettable d'assimiler à une décision de nos élus la responsabilité du secrétaire.

Je rappelle que nous fonctionnons dans un système de milice. Pour l'intérêt commun, nous devons nous aider, travailler ensemble, dans la même direction.



Un duo de Christian à la Foire du Valais en 2011



Philippe Gex et Sébastien Loeb, nonuple champion du monde des rallyes

## Quelques anecdotes durant toutes ces années au service de la population ?

Un jour, une personne âgée et détrempée arrive à 11h50 au greffe. « Bonjour M. Richard. Ecoutez, j'ai fait une fausse manœuvre. Je suis tombé dans le Grand Canal avec la voiture ». Je lui réponds que ce n'est pas grave et qu'on va le sortir de là mais pas avant 13 h car l'équipe communale est sur le point de dîner.

Il me dit: « C'est gentil mais j'ai un petit souci: quand je suis parti, ma femme elle avait de l'eau jusqu'à la taille et elle est toujours dans la voiture ».

On est descendu immédiatement les dépanner avec un tracteur. Il se souciait moins de sa voiture et de sa femme que de déranger le secrétaire.

Beaucoup de gens se confient à moi. J'ai vu des personnes déprimées, dans des situations difficiles. On a essayé, dans la mesure du possible, de leur apporter de l'aide.

## Qu'est-ce qui a fondamentalement changé ?

La mentalité. Avec de plus en plus de pendulaires, la physionomie du village et les attentes de la population changent. Ce phénomène se confirme également lors des votations. Au vu de la pléthore de logements dans le district, les gens réfléchissent davantage pour s'établir. Le charme et la tranquillité d'une petite bourgade ne suffisent plus. Si nous ne sommes pas en mesure de leur proposer un logement avec deux places de parc par ménage, ils vont voir ailleurs.

## Ce n'est sans doute pas à cause de cela que vous partez d'Yvorne

J'ai toujours rêvé d'aller dans une grande commune. J'ai enfin l'opportunité de concrétiser cette envie en rejoignant l'administration communale de Chardonne. En tant que secrétaire municipal et chef du personnel, je vais découvrir une autre organisation, avec un autre budget.

Ce changement de commune me permet de sortir de ma zone de confort. C'est un nouveau challenge que je suis impatient de relever.

Je précise que quand même que je vais rester domicilié à Yvorne.

## Le mot de la fin

Je vais quitter « La Grappe » le 31 janvier avec le sentiment du devoir accompli. Les Vuagnérans m'ont toujours bien reçu et j'espère leur avoir apporté les services et prestations qu'ils étaient en droit d'attendre. Je me suis efforcé d'être à leur écoute et de traiter chaque cas et chaque demande sur un pied d'égalité

**La rédaction du Vuagnéran remercie M. Richard pour toute l'aide apportée au journal depuis sa création en 2008 et lui souhaite plein succès dans ses nouvelles activités.**

## UN GRAND CRU EN FÊTE

Yvorne, ses parquets de vignes, ses coteaux ensoleillés, son château Maison Blanche, ses vigneron passionnés et ses harmonieux choristes...

C'est dans ce cadre enchanteur que la Chanson des Resses vous convie à ses prochaines soirées, en mars, qui rendront hommage aux travailleurs de la terre dans un programme composé principalement de pièces en rapport avec la vigne, le vin et la fête. Une partie sera consacrée à un hommage aux précédentes éditions de la Fête des Vignerons et la soirée ne saurait être complète sans quelques chansons à boire.

La Chanson des Resses, c'est aussi le chœur d'enfant les Ressinets. Cela fait maintenant trois ans que ces jeunes chanteurs ont intégré les tours de chant de leurs aînés.

Si l'ivresse musicale vous gagne, il vous est toujours possible de rejoindre la Chanson des Resses les mardis soir à 20 h à la salle de la Grappe pour trinquer en harmonie.

N'hésitez pas à venir déguster la cuvée 2018 à la salle de la Couronne les 17 et 18 mars. Une soirée qui, à coup sûr, n'aura pas le goût de bouchon!

## Yvorne Salle de la Couronne

Samedi 17 mars à 20 h

Dimanche 18 mars à 16 h

chansondesresses@yahoo.fr

Page Facebook: La Chanson des Resses



**1<sup>er</sup> janvier Tournée tambours** Jeunesse

**1<sup>er</sup> janvier Accueil de la Jeunesse sur la place de la fontaine à Versvey** Amis de Versvey

**2 janvier Tournée tambours de la Jeunesse + Yvornissimo** à la Couronne Jeunesse

**18 janvier Rencontre de l'après-midi** à 14h15 à la Grappe Paroisse

**25 janvier Rencontre de l'après-midi** à 14h15 à la Grappe Paroisse

**27 janvier Sortie Luge à Champex** Ski-Club

**2 février Assemblée Générale de l'Abbaye des Mousquetaires, suivie de l'Assemblée Générale de l'Abbaye de l'Union** Abbayes des Mousquetaires et de l'Union

**17 février Match aux cartes à la Couronne** Bouchon d'Or

**21 février AG à la salle du collège de Versvey** Amis de Versvey

**3 et 4 mars Sortie d'hiver à Champoluc (I)** Ski-Club

**3 mars Repas de soutien** à la Couronne FC Yvorne

**17 et 18 mars Soirées annuelles** Chanson des Resses

**18 mars Concours interne à Praz Cornet** Ski-Club

**1<sup>er</sup> avril Culte de Pâques** 10h15 à l'église Paroisse

**27, 28 et 29 avril Représentations annuelles** à la Couronne Compagnons du Coteau

## Promotion touristique

### YVORNE REJOINT « LES PLUS BEAUX VILLAGES DE SUISSE »

Depuis le 3 novembre, Yvorne fait en effet officiellement partie de « l'Association des Plus Beaux Villages de Suisse » qui regroupe 30 bourgades réparties dans 13 cantons. Yvorne est le septième village vaudois labellisé.

Fondée le 20 mars 2015 à Lugano sur le modèle des « Plus Beaux Villages de France », cette association offre aux villages classés un rayonnement touristique national et international, notamment grâce à son adhésion, cette année, à la Fédération mondiale des Plus Beaux Villages de la Terre.

Cette association respecte une charte de qualité pour préserver les localités, tout en leur assurant un développement économique et touristique maîtrisé. Elle s'emploie également à regrouper et à rallier sous forme de circuit touristique les communes membres, à sensibiliser le public sur l'existence de ces villages et à contribuer à définir un label original de qualité pour l'élaboration de nouvelles offres touristiques et à accroître au sein des communes la notion de nécessité de concilier le respect du patrimoine culturel et environnemental avec les besoins du développement économique.

Ce sont les multiples facettes d'Yvorne, la richesse de son patrimoine bâti typiquement vigneron et son cadre rural magnifiquement préservé qui valent à la commune son entrée dans ce cercle exclusif.

Pour en savoir plus :

www.beauxvillages.ch ainsi que sur Facebook : @borghisvizzera



## LE MOT DU PRÉSIDENT

Comme de coutume, diverses manifestations animeront nos hameaux en 2018.

Suite au succès de cette année, les marchés occuperont la place du Torrent chaque deuxième samedi du mois à 5 ou 6 reprises.

Le week-end de Pentecôte fera place aux traditionnelles caves ouvertes vaudoises pour déguster le nouveau millésime. Les vigneron d'Yvorne remettront ça le samedi du week-end du Jeûne pour permettre aux amateurs de bons vins de découvrir toute l'étendue de leur passion et de leur savoir-faire dans leurs meilleurs crus.

Le Moto Club « La Bécane Vuargnéran » organisera un événement digne de son jubilé, 25 ans, le samedi 25 août 2018 sur la place du Torrent.

Toutes les manifestations sont à retrouver sur le calendrier annuel ou le site du cartel, [www.cartel-yvorne.ch](http://www.cartel-yvorne.ch).

Bonnes fêtes de fin d'année à tous!

Frédéric Blanc, Président

## MÉRITE VUARGNÉLAN 2017

Le 23 septembre dernier, la place du Torrent était comble; chacun impatient de connaître les lauréats du concours Balcons et jardins fleuris (ndlr.: voir notre édition précédente) et du Mérite vuargnéran.

Le Mérite 2017 est une sorte de double mérite attribué à Marcel et Marco Mayencourt, père et fils d'une famille bien dévouée à l'animation et à la vie du village.

Régulièrement, Marco, à travers différents orchestres et formations, anime les places du village, et ceci parfois tard dans la nuit. De jour, il préside l'« assoc » d'Yvorne (Artisans Vignerons d'Yvorne) et cultive avec passion ses vignes.

Passion transmise de son papa Marcel, 89 ans, que l'on croise régulièrement à la vigne, notamment au « Globe », s'affairant auprès de sa Mondeuse. Jeune homme, il a été actif dans plusieurs sociétés locales. Tout d'abord à la Jeunesse où il a été « chef mat ». Dans le cadre du Ski-Club, il s'est ensuite grandement affairé à la construction du chalet de Luan ainsi qu'au téléski de La Praille, passant de nombreuses soirées à la Forge, dans l'ancienne école qui abritait alors l'atelier Gigandet, afin de tourner les poulies et construire ce fameux téléski qui en a vu plus d'un débiter sur les lattes.

Marcel a parcouru le vignoble vaudois à moto, une BMW 250, comme expert à la Confrérie des Vignerons. Il a aussi présidé l'AVY et participé à la mise en place des parcelles DTI, prémices de la Production Intégrée et du développement durable.



De gauche à droite: Frédéric Blanc, président du Cartel; Marco Mayencourt; Isabelle Deregis, municipale; Marcel Mayencourt.

Photo: Suzy Mazzanisi